

LES NOUVEAUX MODES DE PROPULSION ET LEURS CONSÉQUENCES POSSIBLES, L'EXEMPLE DU CAR-SHARING EN SUISSE

Ch. Jahn
Office fédéral des routes, Suisse
christoph.jahn@astra.admin.ch

RÉSUMÉ

L'apparition de nouveaux modes de propulsion pour les véhicules automobiles est susceptible de modifier l'utilisation de ces derniers. Construits de plus en plus en vue d'un usage déterminé, les véhicules sont aussi utilisés de façon plus spécifique. Il pourrait en résulter une diminution du nombre de véhicules possédés à titre individuel et une augmentation du partage des automobiles entre plusieurs utilisateurs. En prenant l'exemple d'une société suisse de car-sharing, nous montrerons comment faire pour que l'auto-partage contribue à une mobilité durable.

1 INTRODUCTION

Depuis quelques ans, on parle beaucoup de nouveaux véhicules, ou plus précisément de nouveaux modes de propulsion. Ainsi, l'électromobilité est encouragée dans de nombreux pays. Il existe de nombreuses raisons de se féliciter de cette percée potentielle de l'électromobilité, comme la réduction des émissions de polluants, de bruit et de CO₂ dans la circulation routière, l'affranchissement de la dépendance au pétrole, et la possibilité, pour un pays, de renforcer sa position de pôle d'innovation et de place économique. Par ailleurs, des efforts supplémentaires sont engagés sur le plan des véhicules pour limiter les effets négatifs du trafic routier motorisé. On peut citer à cet égard la promotion de la réduction, de la construction légère ou des autres carburants tels que le biogaz.

Il vaut la peine de considérer également l'utilisation des véhicules. Aujourd'hui, la plupart des véhicules sont la propriété de particuliers : les personnes qui peuvent se le permettre possèdent leur propre voiture, qu'ils utilisent de façon plus ou moins soutenue. Si la gamme des modèles disponibles est large, les automobiles achetées aujourd'hui sont souvent conçues pour couvrir tous les usages possibles. Ainsi, on emploie la même voiture pour aller travailler, faire ses courses, se déplacer durant ses loisirs ou partir en vacances. Par conséquent, au moins dans les pays industrialisés, les voitures actuelles sont généralement de grande taille et présentent une autonomie d'au moins 500 km, alors même qu'elles ne sont le plus souvent utilisées que par une seule personne avec peu de bagages sur un trajet relativement court.

2 EFFETS POSSIBLES DES NOUVEAUX VÉHICULES

Jusqu'ici, les voitures électriques précisément, mais aussi d'autres véhicules à propulsion électrique, n'étaient pas particulièrement adaptées à la circulation sur de grandes distances. Quant aux trafic urbain et pendulaire, ils requièrent des véhicules aussi petits et légers que possible. Les batteries qui assurent une autonomie de plusieurs centaines de kilomètres ne constituent qu'une charge inutile sur de courtes distances. Ainsi, sur le plan technique, il est aujourd'hui opportun de construire des véhicules différents selon leur affectation, qui devient donc en principe plus spécifique.

De ce fait, le transport de personnes pourrait s'appuyer en partie sur des bases nouvelles. Au lieu de prendre sa voiture pour effectuer un trajet relativement long, l'utilisateur pourrait se déplacer à l'avenir selon une chaîne de transport permettant de tirer profit des avantages de chaque véhicule. Il pourrait par exemple aller de chez soi à la gare en vélo, d'une agglomération à une autre en train, d'une agglomération à une zone externe moins densément peuplée en voiture.

Il en résulterait une diminution du trafic privé pour les longues distances, pour relier les centres urbains.

Les chaînes de transport de ce type présupposent non seulement une diminution du nombre de véhicules détenus en propriété privée, mais aussi la possibilité d'utiliser un véhicule selon ses besoins. Elles ont pour autres conditions un réseau de transports publics suffisamment dense, aux capacités suffisantes.

3 CAR-SHARING

Le car-sharing ou auto-partage désigne le principe du partage d'un parc de véhicules par un groupe de personnes relativement important.

Ce système entraîne un changement de comportement, de même que la diminution du nombre de véhicules et celle des kilomètres parcourus en voiture. En 2006, 22 % des clients de car-sharing interrogés dans le cadre d'une étude réalisée par l'Office fédéral de l'énergie [1] ont déclaré qu'ils achèteraient un ou plusieurs véhicules privés si le car-sharing n'existait pas. Sans auto-partage, ils parcourraient davantage de kilomètres en voiture au détriment des transports publics.

Le car-sharing ménage donc les ressources en matières premières requises pour la construction des véhicules de même que les ressources en sol nécessaires au stationnement et à la circulation privée. Le volume de trafic est réduit, mais la mobilité reste assurée. En outre, l'auto-partage montre aux utilisateurs les coûts complets de leurs déplacements en voiture. Il en résulte une utilisation rationnelle de ce moyen de transport, combiné avec les transports publics et la mobilité douce (déplacements à vélo et à pied). Les économies de carburant et de CO₂ sont réalisées grâce au changement de comportement des clients dans une large mesure, dans une moindre mesure grâce à l'utilisation d'une flotte de véhicules économes en énergie.

4 EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ MOBILITY EN SUISSE

4.1 Historique et évolution de Mobility

Mobility est née de la fusion de deux entreprises d'auto-partage, créées en réponse à des initiatives locales en 1987 déjà. Au début, les personnes qui partageaient une voiture étaient peu nombreuses. Les deux entreprises n'ont cessé de croître par la suite, collaborant ensemble à partir de 1991. Depuis 1995, la société Mobility propose le car-sharing à ses clients. Dès ses débuts, elle visait un développement durable et une mobilité respectueuse de l'environnement.

4.1.1 Modèle de la coopérative

Mobility est une coopérative : près de la moitié de ses clients en sont des coopérateurs. Ce modèle commercial soutient une stratégie à long terme et jette une base solide pour un

développement et un financement autonomes de l'entreprise. Le bénéfice réalisé reste dans l'entreprise, pouvant être alloué à des innovations et à des investissements à long terme.

4.1.2 Evolution

Depuis la création du car-sharing il y a plus de 20 ans, la situation a fortement évolué : les attentes des clients quant à la fiabilité et à la convivialité du système de réservation se sont fortement accrues. En outre, en raison de l'augmentation constante du nombre de clients, l'exploitation de l'auto-partage est devenue nettement plus délicate.

4.1.3 Facteurs de succès

L'un des facteurs expliquant le succès du car-sharing est sans aucun doute l'état d'esprit qui prévalait en Suisse à la fin des années 1980. Un nombre suffisant de personnes était prêt à recourir à un nouveau modèle de propriété des véhicules, surtout pour des raisons écologiques. Les transports publics en Suisse constituent un autre facteur de succès : ils étaient déjà relativement bien étendus à cette époque, ayant continué à se développer par la suite ; ils sont fiables. Enfin, il faut mentionner la structure de l'habitat en Suisse. La grande majorité de la population vit à faible distance d'un nœud de transports (TP ou emplacement Mobility).

4.2 Mobility aujourd'hui

La coopérative Mobility vise à exploiter des véhicules de tout type de manière économe (en énergie et en matières premières) et respectueuse de l'environnement, en les mettant à la disposition de ses clients à titre payant. Elle offre ainsi une alternative écologique et économique à la propriété privée.

Aujourd'hui, Mobility compte près de 100 000 clients en Suisse (pour à peine 8 millions d'habitants). En 2010, elle a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 67 millions de francs.

Tableau 1 - Paramètres de Mobility 2009 - 2010

	2010	2009
Clients	96'800	90'800
Coopérateurs	43'800	40'700
Part des coopérateurs	45.2%	44.8%
Véhicules	2'500	2'300
Emplacements	1'250	1'150
Localités	460	450

Désormais, 62 % des habitants du pays disposent d'au moins un emplacement Mobility dans leur commune. Dans la ville de Zurich, un emplacement Mobility est accessible de partout en trois minutes à pied.

4.2.1 Fonctionnement du système

Les véhicules Mobility peuvent être réservés 24h/24, même jusqu'au dernier moment, par Internet (aperçu des emplacements et des véhicules disponibles), par smartphone ou par appel téléphonique au centre de services 24h/24 de Mobility. Le véhicule Mobility réservé peut être pris à l'emplacement souhaité.

Pour ouvrir le véhicule, il suffit de placer la Mobility-Card devant le Mobility-Checkpoint situé sur le pare-brise : le verrouillage central est ainsi commandé automatiquement. L'ordinateur

de bord confirme l'inscription et affiche la réservation. La clef du véhicule se trouve dans la boîte à gants, à moins qu'il ne s'agisse d'un véhicule à démarrage par bouton, auquel cas une clé n'est plus nécessaire. Les frais de carburant sont inclus, et Mobility fournit une carte de carburant.

La facture Mobility est établie périodiquement, de façon claire et détaillée. Elle peut être envoyée par la poste ou par voie électronique. Les factures récentes peuvent être consultées à tout moment sur le portail clients.

4.2.2 Mobilité combinée

Grâce à des coopérations avec des partenaires des transports publics, le client peut recourir à une chaîne de transport idéale. L'auto-partage Mobility et les transports publics profitent du fait que leurs offres se complètent mutuellement. La palette des offres avec les partenaires des transports publics couvre pratiquement toute la Suisse.

Par ailleurs, certaines coopérations sont pratiquées avec les communautés tarifaires locales : l'abonnement annuel personnel peut simultanément servir de clef électronique pour toute la flotte Mobility, permettant de passer directement du bus, du train, du tram ou du bateau à la voiture.

4.2.3 Innovation technologique

Mobility mise sur les innovations en matière de réservation de services d'auto-partage. Elle a par exemple fait réaliser une application iApp pour les utilisateurs d'iPhones. Ainsi, l'application « mobility car » est disponible pour téléchargement gratuit dans l'App-Store ; elle associe la plate-forme de réservation développée pour les terminaux mobiles (m.mobility.ch) et la fonction de recherche élargie ainsi que l'affichage de cartes de l'iPhone.



Figure 1 - exemple de l'iApp « mobility car »

4.3 Leçons

Les enseignements ci-après peuvent être tirés des expériences faites :

- La collaboration avec les transports publics est essentielle ; une relation presque « symbiotique » est entretenue avec ces derniers.
- La complexité du système est souvent sous-estimée.
- L'importance du soutien politique ne doit pas être négligée. Il peut par exemple être décisif lors de la recherche d'emplacements appropriés en des endroits visibles.
- La qualité du soutien informatique de l'exploitation est fondamentale.
- Malgré les canaux de communication modernes (Internet, smartphone), des interlocuteurs doivent être disponibles 24h/24 (Call-Center).

4.4 Expansion à l'étranger

Le modèle suisse de Mobility ne pourra vraisemblablement pas être exporté tel quel, pour plusieurs raisons. Ainsi, les conditions locales (par ex. infrastructures) et la culture sont trop différentes. En outre, si la présence d'une carte de carburant dans le véhicule fonctionne en Suisse (prise en charge de l'essence par l'entreprise), il en irait peut-être différemment ailleurs.

C'est pourquoi Mobility International SA, filiale de Mobility, n'étend pas les services de cette dernière à l'étranger, mais offre des prestations de mise en place et d'exploitation d'opérations d'auto-partage (www.mobility-international.com) :

- consulting : présentation et analyse de facteurs-clés, analyse des segments de clientèle potentiels
- aide à l'élaboration d'un plan d'affaires
- technologie (composée principalement du logiciel d'organisation de tous les processus du car-sharing)
- support, en vue de garantir le bon fonctionnement de l'auto-partage

RÉFÉRENCES

1. Ueli Haefeli et al. (2006). Evaluation Car-Sharing. Texte en allemande, avec résumé en français. http://www.bfe.admin.ch/dokumentation/publikationen/index.html?start=0&lang=de&marker_suche=1&ps_text=Car+sharing&ps_nr=&ps_date_day=Tag&ps_date_month=Monat&ps_date_year=Jahr&ps_autor=&ps_date2_day=Tag&ps_date2_month=Monat&ps_date2_year=2011&ps_show_typ=no&ps_show_kat=no